

Réf: Dossier 385166

Avis de constitution

SOCIETE « HATZLACHA »

Siège ABIDJAN Koumassi non loin de la gendarmerie
du 32, lot 5333 Ilot 219 ; Adresse : 04 BP 174 Abidjan
04., Lot 5333, Ilot 219

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HATZLACHA »

Objet : Topographie

- Aménagement foncier
- VRD
- Construction
- Agriculture
- Elevage
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Koumassi non loin de la gendarmerie du 32, lot 5333 Ilot 219 ; Adresse : 04 BP

174 Abidjan 04., Lot 5333, Ilot 219

Dirigeant(s) M YAO CEDRIC ROMARIC DJOMO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01845 du 25/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11890/GTCA/RC/2025 du 25/02/2025

